

**Comité de pilotage du PRESAN**

**Discours de S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien**

**La Réunion, 15 mai 2019**

---

Monsieur le Maire de Bras-Panon et Vice-président du Conseil départemental de La Réunion,

Monsieur le représentant pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,

Mesdames, Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien,

Mesdames, Messieurs les représentants des partenaires techniques,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

J'ai beaucoup de plaisir à me retrouver ici, à La Réunion, à l'occasion du Comité de pilotage de notre Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Vous me permettrez de remercier chaleureusement le Maire de Bras Panon et ses équipes pour leur accueil chaleureux dans leur belle ville alors que se tient sa fameuse Foire agricole de Bras Panon. Cet évènement annuel, qui fête ses cinquante ans, exprime bien l'intérêt marqué et ancien des collectivités et des institutions publiques et privées de La Réunion et le vôtre en particulier, Monsieur le Maire, pour les questions agricoles, les savoir-faire et, puisque nous sommes en France, les traditions culinaires.

Aussi, je suis heureux que nous puissions profiter de notre présence ici pour avancer concrètement sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sont un pilier du développement parce qu'elle concerne avant tout le quotidien des hommes et des femmes de nos pays.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le PRESAN offre un cadre de coopération que je crois adapté pour réaliser l'objectif de développement durable n°2 « zéro faim ». Les profils variés des agricultures de nos îles sont une chance. Si Madagascar est en mesure de recouvrer son rôle de premier grenier de l'Indianocéanie, force est de reconnaître que nos autres Etats membres ont la capacité de contribuer aussi à la production, à la transformation et au commerce régional de denrées alimentaires.

A cet égard, les études sur les chaînes de valeurs établissent un diagnostic intéressant qui alimentera nos travaux. Il en ressort un potentiel concret d'échanges inter-îles de nature à renforcer le commerce régional et, par effet de levier, à abaisser la facture des importations lointaines, à réduire l'empreinte carbone de notre dépendance alimentaire, et surtout à valoriser des filières nationales. L'étude diligentée par l'URSAN, avec le concours de la FAO, fait ressortir les avantages comparatifs et donc les opportunités de développement des filières agricoles en fonction de la demande sous-jacente.

Concrètement, Madagascar a la capacité de répondre aux besoins des autres îles en riz, maïs et bovins, entre autres. Pour Maurice, c'est sa filière avicole bien développée qui pourrait trouver des débouchés supplémentaires aux Comores, aux Seychelles et à La Réunion en

même temps qu'elle nécessite un approvisionnement stable, compétitif et pérenne en céréales. Les importations d'oignons de l'Inde ou d'autres contrées lointaines pourraient être largement remplacées par la production malgache et réunionnaise. Aux Comores, le cheptel ovin et caprin constitue une ressource pouvant intéresser les marchés mauricien, seychellois et réunionnais. Enfin, la production halieutique des Seychelles pourrait trouver une place privilégiée sur les étals de la région au-delà de la seule industrie thonière.

Ces première études diagnostics doivent être maintenant approfondies et complétées notamment par un panorama des législations et des moyens entourant les normes phytosanitaires.

Mesdames, Messieurs,

Certains pourraient penser que le PRESAN est une lourde machine qui chemine lentement. En vérité, elle avance d'un pas régulier et assuré. Les études et la mise en place de partenariats sont une étape clé pour la réussite des actions. Elles donnent la base du plan de travail de l'URSAN et fixent plus précisément les contours de notre intervention.

Je me félicite de l'intérêt marqué du secteur privé régional pour le PRESAN. Notre action pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle est en effet non seulement tributaire d'une implication des administrations de nos Etats membres mais aussi des producteurs, qu'il s'agisse des communautés paysannes ou des grandes entreprises agroalimentaires.

Mesdames, Messieurs,

Il ne fait aucun doute que le PRESAN s'affirme dans le paysage régional comme un cadre d'actions de référence pour la sécurité alimentaire et

nutritionnelle. Il me semble néanmoins nécessaire de réaffirmer son utilité, sa pertinence et son rôle de catalyseur afin que les partenaires techniques et financiers, les institutions publiques, les opérateurs privés et les communautés paysannes puissent s'impliquer davantage encore dans ses différents volets d'action.

C'est tout l'objet de la Conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire que la COI entend organiser cette année. Il s'agira de réaffirmer l'engagement politique exprimé lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI d'août 2014 et de donner un nouvel élan politique qui enclenchera un cycle d'activités mobilisatrices dans la profession et au sein de la communauté des bailleurs. Notre réunion du Comité de pilotage comme la Conférence régionale en marge de la Foire agricole de Bras Panon nous donneront l'occasion de mieux définir les thèmes et la méthodologie de travail de la Conférence ministérielle à venir.

Vous me permettrez de terminer en remerciant chaleureusement l'équipe de l'URSAN pour l'organisation de ce troisième comité de pilotage. Je tiens également à réitérer nos remerciements très chaleureux à la FAO et au FIDA avec lesquels nous entretenons un partenariat solide et de confiance.

Un dernier mot, enfin, pour vous dire que j'ai souhaité que La Réunion soit au cœur de ce processus PRESAN et c'est pourquoi j'ai chargé Madame Véronique Espitalier-Noël d'assurer désormais la responsabilité de ce dossier, ce qu'elle a commencé à faire avec le dynamisme et l'enthousiasme qui la caractérisent.

Je vous souhaite de fructueux travaux. Je déclare à présent ouvert le troisième Comité de pilotage du PRESAN. Merci de votre attention.